Formation Bac+3 en alternance

# BANSAC # GODEFROY DE BOUILLON





## **BACHELOR RESPONSABLE DE MISSION D'EXPERTISE COMPTABLE**

menant à la certification Responsable Comptable et Financier de niveau 6 reconnue par l'Etat, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles par décision du directeur général de France Compétences en date du 19/07/2023, délivrée sous l'autorité ISIMI (code NSF 313, 314).

## **DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS**

Le titulaire du Bachelor Responsable de Mission d'Expertise Comptable pourra exercer en tant que :

- Responsable administratif et comptable / Responsable administratif et financier;
- Responsable comptable /Accounting manager;
- Responsable du reporting / Contrôleur de gestion;
- Comptable général / Comptable unique ;
- Collaborateur comptable / Chef de mission comptable ;
- Auditeur assistant / Auditeur financier / Conseiller financier

## **COMPÉTENCES ACQUISES**

- Coordonner et mettre en œuvre le dispositif de contrôle interne,
- Gérer les obligations comptables et administratives,
- Mettre en œuvre le contrôle de gestion et suivre la performance financière et extra-financière,
- Conduire une mission, gérer les activités et coordonner une équipe.

### **PRÉREQUIS ACCÉS À LA CERTIFICATION**

Pour une entrée en 3<sup>e</sup> année : être titulaire d'une certification de niveau 4 et avoir validé une 2<sup>e</sup> année dans l'enseignement supérieur dans le domaine de la comptabilité, de la gestion ou de la finance ou être titulaire d'une certification de niveau 5 dans le domaine de la comptabilité, de la gestion ou de la finance.



# BACHELOR RESPONSABLE DE MISSION D'EXPERTISE COMPTABLE

menant à la certification Responsable Comptable et Financier de niveau 6 reconnue par l'Etat, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles par décision du directeur général de France Compétences en date du 19/07/2023, délivrée sous l'autorité ISIMI (code NSF 313, 314).

**DURÉE DE LA FORMATION**: 500 heures



# BANSAC # GODEFROY DE BOUILLON







nat ou 2 min e hôtelière du TRA ximité

 Diplôme reconnu par la profession comptable et l'ordre des experts comptables

 Formation répondant à la demande des experts comptables

> Des temps d'enseignement et des séminaires assurés par des enseignants et des professionnels

> Contrat d'apprentissage donc statut salarié

> Evaluation et suivi personnalisé de l'alternant

 Aide à la recherche de cabinets d'expertise comptable pour l'alternance



## RÉFÉRENTIEL DE LA FORMATION

#### Bloc 1 : Coordonner et mettre en œuvre le dispositif de contrôle interne

Séminaire : Systèmes d'information

Séminaire : Audit interneNumeric Box (Excel)

#### Bloc 2 : Gérer les obligations comptables et administratives

- Comptabilité approfondie
- Mission d'expertise comptable et de certification des comptes
- Gestion sociale
- Fiscalité des entreprises
- Introduction à la consolidation

Bloc 3 : Mettre en œuvre le contrôle de gestion et suivre la performance financière et

#### extra-financière

- Gestion budgétaire
- Calculs des coûts
- Séminaire : Diagnostic financier
- Séminaire : Investissement et financement
- Gestion et amélioration de la performance

#### Bloc 4 : Conduire une mission, gérer les activités et coordonner une équipe

- Séminaire: Environnement et communication professionnels
- Valorisation du parcours en cabinet et rapport d'activité
- Anglais des affaires

#### **CONDITIONS DE VALIDATION DU TITRE**

La mise en pratique en entreprise est une condition sine qua non pour garantir l'aptitude à mettre en œuvre les compétences acquises en formation.

Pour obtenir la certification, chaque candidat devra avoir **réalisé une pratique professionnelle obligatoire minimum** selon l'une des modalités suivantes au sein d'un cabinet d'expertise comptable :

- Un stage, entre le début et la fin de formation.
- · Un contrat d'apprentissage.
- Un contrat de professionnalisation.
- Un stage de formation continue (CPF, etc.).

La validation du titre prévoit le passage d'épreuves certifiantes, selon les modalités d'évaluation inscrites au référentiel.

L'obtention de la certification est conditionnée à la validation de l'ensemble des blocs de compétences. En cas de validation partielle, l'obtention de chaque bloc de compétences fait l'objet de la délivrance d'une attestation de compétences.

#### CONTACT

#### **Ensemble scolaire La Salle Clermont-Ferrand**

Campus La Salle 8 rue Bansac 63000 Clermont-Ferrand 04 73 98 54 74

Professeur référent : Laurent LACOURTE llacourte@lasalle63.fr







